



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/124

**OBJET : ENGAGEMENT DE LA CCM AUPRÈS DE BORDEAUX  
MÉTROPOLE POUR L'AMI DÉMONSTRATEURS TERRITORIAUX  
DES TRANSITIONS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES**

**Nombre de Conseillers en exercice : 45**

**Nombre de Conseillers présents : 29**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 42**

**Quorum : 23**

**Date de convocation : 23 juin 2023**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 23 juin 2023**

**Secrétaire de séance : Marie-Louise PRÉVOTEAU**

**Le 29 juin de l'année deux mille vingt-trois à 18h30**

à Martillac – Salle du conseil

*Séance en présentiel exclusivement*

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte.

Le procès-verbal du 11 mai 2023 est adopté à l'unanimité.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAIR Jean-Georges (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE	PÉREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	Mme LIBREAU	TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. BORDELAIS	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	M. AULANIER
DUMESNIL Mickaël	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	E	M. BARRÈRE	LABASTHE Anne-Marie	E	Mme PRÉVOTEAU
CAUSSÉ Anne-Marie	E	M. CLAIR	MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. BARBAN
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	P	
MÉRIAU Stéphane	P		LIBREAU Micheline	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	E	M. LEMIRE
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	E	M. TAMARELLE
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN-DAUZAN
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	E	M. DUFRANC	GIRAUDEAU Isabelle	E	M. CLÉMENT
AULANIER Benoist	P				

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/124

## OBJET : ENGAGEMENT DE LA CCM AUPRÈS DE BORDEAUX MÉTROPOLE POUR L'AMI DÉMONSTRATEURS TERRITORIAUX DES TRANSITIONS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

**Vu** la loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt introduisant les projets alimentaires territoriaux (PAT),

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu, et notamment ses articles 3-14 relatif aux groupements de commandes, et 3-2-5 relatif à la protection et mise en valeur de l'environnement,

**Vu** les délibérations n°2017/148 de lancement du projet en faveur de la capacité alimentaire, n°2018/143 concernant la feuille de route 2019 pour le projet de capacité alimentaire, n° 2019/88 « projet de capacité alimentaire – appels à projets et financements du projet alimentaire territorial » et 2021/181 sur la démarche de labellisation du PAT,

**Vu** l'Appel à Manifestation d'intérêt « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires - 3e vague »,

**Vu** la délibération n°2022/090 du 23 juin 2022 relative au Contrat de Nouveaux Équilibres de Coopération Territoriale avec Bordeaux Métropole (CoNECT),

**Vu** l'avis favorable de la commission Transition écologique et solidaire du 20 juin 2023,

**Considérant** l'avis favorable du Bureau,

### EXPOSE

La Communauté de Communes de Montesquieu possède un Projet Alimentaire de Territoire (PAT) labellisé depuis février 2022. Dans le cadre de ce projet, décliné sous forme de fiche action, une attention particulière est portée sur la création de démarche collective avec des partenaires.

Dans le cadre de leur coopération formalisée par la signature d'un contrat établissant de nouveaux équilibres de coopération territoriale (CoNECT) en septembre 2022, la CCM et la Métropole ont mis en place une collaboration opérationnelle sur les volets agricole et alimentaire (engagement réciproque afin de mener un partage d'expériences et développer des partenariats techniques autour des projets alimentaires de territoire et de coordonner l'accompagnement et l'installation des porteurs de projets agricoles).

### L'Appel à Manifestations d'Intérêts de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires lance la troisième vague son AMI « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires ». Il a pour but de financer la transformation, pour une échelle territoriale choisie, des modèles agricole et alimentaire en testant des **nouvelles technologies** de manière **coordonnée**.

La Métropole souhaite déposer une candidature de coopération à l'échelle du SCoT de l'Aire métropolitaine bordelaise.

La réponse sera structurée en 3 axes :

#### Axe 1 : Soutenir la production agricole et l'installation d'exploitants ;

La proposition de projet de Bordeaux Métropole est la création d'un réseau de fermes cohérent à l'échelle du ScoT de l'aire urbaine de Bordeaux. L'année d'incubation prévue dans l'AMI permettra d'identifier les sites qui ont un intérêt pour implanter une nouvelle exploitation ou permettre sa transmission.

#### Axe 2 : Développer une solution de logistique urbaine alimentaire optimisée ;

Différentes solutions sont envisagées afin de développer une solution logistique optimisée pour les flux de denrées alimentaires entre autres. Un projet de zone tampon autour de la métropole pourrait être pertinent afin de faciliter les agriculteurs dans la livraison de leurs produits ou bien via le transport fluvial de marchandises. La Métropole va donc réaliser une étude des flux logistiques lors de la phase de maturation pour les territoires volontaires.



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/124

## OBJET : ENGAGEMENT DE LA CCM AUPRÈS DE BORDEAUX MÉTROPOLE POUR L'AMI DÉMONSTRATEURS TERRITORIAUX DES TRANSITIONS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

### Axe 3 : Développer un outil de transformation sur Bordeaux Métropole.

Certains territoires possèdent déjà des projets d'outils de transformation. Le projet porté dans cette réponse commune à l'AMI sera de développer un projet cohérent pour le territoire des partenaires.

Le projet pourra prendre la forme d'une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) dans le cadre d'une démarche de réseau ou pour un outil économique.

Cet outil servira à fournir la restauration collective en ayant la capacité de répondre à la commande publique. Il servira également d'outils pour les producteurs qui veulent transformer leur production de légumes en intégrant la Banque Alimentaire dans les réflexions.

### **Le cadre coopératif**

Dans une logique de coopération territoriale, la Métropole souhaite mener ces projets au-delà de ses délimitations.

Outre la Communauté de Communes de Montesquieu, la Métropole a donc sollicité les territoires voisins :

- PETR Cœur Entre Deux Mers, PNR Médoc, la commune de Cestas, ainsi que les Communautés de communes de Médoc estuaire, du Créonais, de Saint-Loubès, des Portes de l'Entre-Deux-Mers et des Coteaux Bordelais ;
- Mais également : Terre de liens, l'AGAP 33, la chambre d'agriculture, la SAFER, le SYSDAU, BSA (enseignant chercheur), INRAE, CIVAM PPML, l'association cultive.

Dans ce cadre, la Métropole de Bordeaux sollicite la CCM afin de s'engager dans une candidature commune dans un premier temps, et afin de coopérer et participer à l'élaboration et la mise en œuvre du programme d'actions suscité.

La date limite du dépôt de candidature est le **28 septembre 2023**.

### ***Le Conseil Communautaire à l'unanimité :***

- Approuve les éléments de réponses à l'AMI présentés ci-dessus,
- Autorise le Président à répondre à l'AMI de la Banque des Territoires et à signer toutes pièces relatives à cette réponse (y compris la lettre d'intention),
- Autorise le Président à mener toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation de la présente délibération.

Fait à Martillac, le 29 juin 2023



**Marie-Louise PRÉVOTEAU**  
Secrétaire de séance



**Bernard FATH**  
Président de la Communauté de  
communes de Montesquieu

